



LE GUIDE PRATIQUE DU RÉFÉRENT

L'édition 2018 du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France "Au travail j'y vais autrement !" se déroule du 17 au 22 septembre 2018.

Comme vous le savez, le Challenge vise à **promouvoir les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle**, par le changement de comportement des actifs pour leurs trajets domicile-travail : marche, vélo, transports en commun, covoiturage, télétravail...

Vous souhaitez vous impliquer dans le Challenge de la Mobilité, et devenir le référent de votre établissement ? Voici la démarche à suivre pour y participer, le valoriser et l'animer au sein de votre établissement.

Ce document est un outil clef en main qui vous est destiné, il constitue une aide et n'a pas de caractère obligatoire.

Etape 1 : J'inscris mon établissement au Challenge de la Mobilité sur le formulaire en ligne dès que possible et **jusqu'au 14 septembre 2018 minuit** ;

Etape 2 : Je contacte les relais au sein de ma structure pour les informer du déroulement du Challenge de la Mobilité et je mets en place ma stratégie de communication interne (recherche d'idées d'animations) – Référez-vous au kit comm' du site et à la formation gratuite en ligne que nous proposons. Si j'ai inscrit plusieurs sites, je m'assure d'avoir un relai pour chacun d'entre eux ;

Etape 3 : J'anime le Challenge dès le début, je diffuse les affiches et bandeaux web du Challenge et je communique largement sur **le code référent de mon établissement** afin que les salariés puissent s'inscrire sur le site du Challenge, dans le cas où j'ai opté pour cette option ;

Etape 4 : La semaine précédant le Challenge je redouble d'efforts, je discute avec les salariés, je relance les relais, je diffuse mails, newsletter,... ;

Etape 5 : Je m'inscris moi-même comme participant au Challenge (attention inscription différente de l'inscription en tant que référent) ;

Etape 6 : Je participe au Challenge de la Mobilité et invite les collaborateurs à m'envoyer des photos de leur participation que je partage via l'adresse email de l'événement et la page Facebook ;

Etape 7 : Je relance les participants au Challenge pour qu'ils inscrivent leurs trajets effectués pendant le challenge – éventuellement j'inscris les trajets des collaborateurs qui ne disposent pas de postes informatiques. Si j'ai opté pour une saisie centralisée des résultats, je demande aux salariés les informations sur leurs trajets ;

Etape 8 : Je communique les résultats de mon entreprise aux organisateurs du Challenge ;

Etape 9 : Je participe à la remise des prix mi-octobre ; j'organise une remise des prix en interne pour récompenser les meilleures pratiques.



Quelques idées pour animer le Challenge :

L'objectif ? Communiquer un maximum auprès de vos collègues et les motiver !

- En amont du Challenge, je mets en place **des affiches et des flyers** relatifs au Challenge de la Mobilité aux endroits stratégiques au sein de mon établissement.
- **Je communique auprès de mes collègues** en interne (intranet, newsletters, journal interne...). Je les motive durant les pauses, à la cafétéria... **le Challenge est un défi collectif !**
- Si possible, **j'organise un moment convivial** au sein de mon établissement ! Les jours du Challenge, je propose un moment divertissant avec tous les participants : petits déjeuners à l'arrivée, pique-nique, locations ou prêts de vélos...
- Pour **promouvoir le covoiturage**, je mets en place quelques jours avant le challenge un **panneau ludique** avec un plan pour mettre en relation les covoitureurs potentiels (avec post-it...)
- Je réalise un **reportage photo ou vidéo** ; je partage et j'expose les meilleures photos sur le lieu de détente de mon établissement par exemple ou sur l'intranet.

Quelques conseils théoriques de la psychologie sociale vous sont par ailleurs donnés en matière de changement de comportement, ils ont pour but de rendre plus efficaces encore vos démarches.

Pour bien communiquer, les arguments "vendeurs"

- Pour les **salariés** : Faire des économies sur les trajets quotidiens, connaître le mode de transport le plus pertinent (coût/temps) pour un déplacement donné.
- Pour les **directions** : Bien-être des salariés, cohésion d'équipe, image de l'entreprise, adaptation progressive à des normes, contribue à la prévention des RPS, animation du PDE, etc.

Les incontournables de la conduite du changement

- **"Vous êtes libre d'accepter ou de refuser cette demande"**. Exprimer explicitement à un individu qu'il a le choix d'accepter ou de refuser une demande augmente très fortement la probabilité qu'il accepte la demande en question. L'individu doit se sentir libre et il doit réellement l'être.
- Environ **15 jours** entre chaque action : Différentes études montrent que ce laps de temps entre chaque action est le plus efficace, passé ce délai la probabilité que les personnes restent engagées diminue sauf si la demande a été accompagnée d'une déclaration de liberté : "Vous êtes libre d'accepter ou de refuser cette demande". Dans ce cas le laps de temps peut aller **jusqu'à 30 jours entre chaque action**.



- L'individu doit **TOUJOURS avoir le choix** de changer ou non de comportement : Pour que l'individu ait l'envie durable de changer de comportement il ne doit pas uniquement être déclaré libre de... il doit réellement l'être.
- Lui démontrer qu'il a tort de ne pas changer, le renforce dans son comportement actuel : Pour que l'individu ait envie de changer de comportement il doit se sentir libre de pouvoir le faire. Tout ce qui ira à l'encontre de cette liberté ne fera que le conforter dans son comportement actuel.
- **Intéressez-vous** sincèrement à votre interlocuteur.
- **Respectez les opinions** de votre interlocuteur. Ne lui dites jamais qu'il a tort.
- Posez des questions qui font dire "oui".
- Accordez à votre interlocuteur le plaisir de croire que l'idée vient de lui.
- Efforcez-vous sincèrement de voir les choses du point de vue de votre interlocuteur. Laissez votre interlocuteur sauver la face.

Vos contacts utiles :

- **ADEME Hauts de France** : Yanick PAILLET / ademe.nord-pas-de-calais@ademe.fr
- **REGION HAUTS-DE-FRANCE** : Michel PASCAL / mpascal@nordpasdecalaispicardie.fr
- **CCI Grand Lille** : Houda ADALBERON – MAJDOUB / h.adalberon@grand-lille.cci.fr
- **METROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE** : Benoît WIATRAK / plandemobilite@lillemetropole.fr
- **Réseau Alliances** : Lucile JANSSOONE / ljanssoone@reseau-alliance.org
- **SMIRT** : Emilie DELEVOYE / emilie.delevoye@smirtnpdc.fr
- **DREAL**: Alexandra Krebs-Duhamel : alexandra.krebs-duhamel@developpement-durable.gouv.fr

Et n'oubliez pas : challenge.hdf@gmail.com

Vous aussi, venez relevez le défi !

